



Ref : CA2016/125

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES ACTIFS
DE LA FONDATION PARTENARIALE InnovaSol (suite à dissolution)

➔ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 décembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, L.719-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu la loi n°2008-776 du 04 août 2008 de modernisation de l'économie,

Vu la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée sur le développement du mécénat ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°91-1005 du 30 septembre 1991 modifié pris pour l'application de la loi n°90-559 du 4 juillet 1990 créant les fondations d'entreprise et modifiant les dispositions de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée sur le développement du mécénat relatives aux fondations ;

Vu l'arrêté rectoral du 8 octobre 2010 accordant l'autorisation administrative de création de la fondation partenariale dénommée « Fondation partenariale InnovaSol » ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la fondation InnovaSol du 13 novembre 2015 approuvant la dissolution de la fondation ;

Vu l'arrêté rectoral du 29 novembre 2016 prononçant la dissolution à compter du 1^{er} décembre 2015 de la fondation InnovaSol ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- Le quorum étant atteint,
- Entendu l'exposé de Mme Mendiboure, Agent Comptable,
- Après en avoir délibéré,

➔ **DÉCIDE à l'unanimité de prendre acte de la dissolution de la Fondation Partenariale InnovaSol et d'approuver l'intégration dans l'inventaire des immobilisations de l'établissement d'un ensemble de biens provenant de la dite fondation ainsi que la perception d'un reliquat de liquidités de l'ordre de 900 € déposées sur le compte bancaire de la fondation (cf. deux documents ci-joints).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 16 décembre 2016.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	35
Nombre de votes pour	35
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 09/02/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 19/12/2016